

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



## "13 Class Accumulation Units", une catégorie de parts de Finisterre Unconstrained Emerging Markets Fixed Income Fund (le Fonds), un compartiment de Principal Global Investors Funds (le Fonds commun de placement) (ISIN:IE00BKDW9G15)

Ce Fonds est géré par Principal Global Investors (Ireland) Limited (le Gestionnaire), qui appartient au groupe de sociétés The Principal Financial Group

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds consiste à générer un rendement total en favorisant la croissance des revenus et du capital, tout en limitant la volatilité et les pertes potentielles de capital.

Le Fonds cherche à atteindre son objectif en investissant activement dans une gamme diversifiée de titres à revenu fixe et d'instruments financiers dérivés (« IFD »), dont la majorité (pas moins de 51 %) sont émis par, ou se réfèrent à, des marchés émergents. C'est ainsi qu'il investit dans des entreprises, des États souverains et des entités quasi-souveraines.

Le Fonds peut investir dans la gamme de types d'instruments suivante : (a) instruments d'emprunt émis par des entreprises, des États souverains et des entités quasi-souveraines :

(i) titres au comptant : obligations à taux fixe, obligations à taux variable ; obligations convertibles (y compris les obligations convertibles conditionnelles, « CoCo ») ; obligations remboursables ou assorties d'une option de vente ; titres adossés à des créances hypothécaires ; titres adossés à des actifs ; bons du Trésor ; billets ; certificats de dépôt ; et (ii) IFD : futures sur obligations et swaps sur défaillance de crédit (CDS) ; (b) IFD de change, y compris contrats à terme, futures, options et swaps ;

(c) IFD de taux d'intérêt, y compris swaps, futures, contrats à terme et options ;

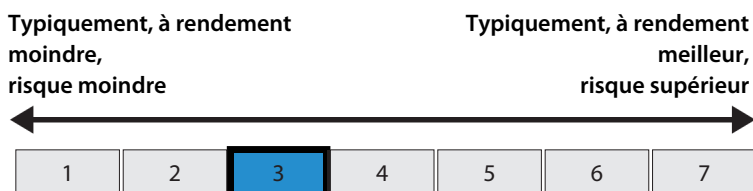
(d) autres types d'IFD, y compris swaps de rendement total (TRS) sur : (i) obligations cotées localement et pour lesquelles le Fonds ne dispose pas de capacités de règlementation nationales ; et

(ii) indices financiers éligibles OPCVM, conformément aux exigences de la Banque centrale. Ce type d'investissement dans des indices financiers peut aussi être effectué indirectement par l'intermédiaire d'organismes de placement collectif compatibles avec les directives OPCVM.

Le Fonds peut détenir des actions à la suite de la conversion d'une obligation convertible ou de la restructuration d'une dette. Ces instruments peuvent être émis par, ou être en rapport avec des émetteurs sous-jacents domiciliés dans des marchés émergents ou développés. Les investissements en IFD négociés de gré à gré sont soumis aux exigences de la Banque centrale. Les titres dans lesquels le Fonds investit peuvent avoir ou non une cote de première qualité, selon Moody's, Standard & Poor's ou Fitch ; peuvent ne pas être cotées et peuvent être aussi distribuées sur les marchés développés. L'univers des marchés émergents inclut tous les pays, à l'exception du G10, du Portugal, de l'Espagne, de la Norvège, du Danemark, de la Finlande, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Il est prévu que le Fonds soit entièrement investi en tout temps; toutefois, une partie de l'actif peut à tout moment être détenue sous forme de liquidités ou de dépôts. Vous pouvez acheter ou vendre des parts, sur demande, chaque Jour de Négociation, à condition qu'il s'agisse d'un Jour Ouvrable aux termes des conditions définies dans la section intitulée « Jour de Négociation » du Supplément du Fonds (qui constitue le Prospectus, conjointement avec le Prospectus). Le Fonds est géré sans référence à un référentiel particulier. Le Conseiller Adjoint en Investissement peut choisir, à sa discrétion, les investissements qui seront détenus par le Fonds, en fonction de l'Objectif et des Politiques d'Investissement du Fonds. Veuillez consulter la section du Prospectus intitulée Objectif, politique, stratégie d'investissement et Profil de l'investisseur type qui contient l'intégralité des détails sur le sujet.

### Profil de risque et de rendement

Le tableau d'indicateur de Risque et de Rendement décrit la position du Fonds en termes de risque et de rendement potentiels. Plus la position est haute, meilleur est le rendement potentiel mais plus grand est le risque de perdre de l'argent. Le tableau s'appuie sur des données précédentes; il peut évoluer dans le temps et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La partie grisée dans le tableau ci-dessous montre la position du Fonds d'après l'indicateur de Risque et de Rendement.



Ce Fonds est classé dans la catégorie 3 car les fonds de ce type ont fait l'objet de hausses et de baisses faibles à moyennes de leur valeur par le passé.

Les risques suivants sont importants mais ne sont pas adéquatement pris en considération par le SRRI:

- La valeur de marché des titres de créance est affectée par les fluctuations des taux d'intérêt et le Fonds peut être exposé au risque de crédit lorsqu'il investit dans des titres de créance.
- Il existe des risques spécifiques associés à l'utilisation d'instruments dérivés, y compris des risques de contrepartie, de position, de liquidité, de règlement, de corrélation et juridiques.
- Le risque de défaut et le risque de liquidité associés au placement dans des titres de qualité inférieure à investment grade. Des risques supplémentaires spécifiques sont associés aux investissements sur les marchés émergents, y compris le risque juridique, politique, d'instabilité budgétaire, de règlement, de liquidité, de change, lié aux normes comptables et de conservation.
- Des problèmes liés à la gouvernance d'entreprise et à la protection des investisseurs peuvent être associés aux investissements russes. Le risque lié aux obligations convertibles conditionnelles est dû au risque nettement supérieur que ces instruments peuvent présenter par rapport à d'autres titres pendant les périodes de tensions sur le crédit. Il peut se traduire par une perte importante pour le Fonds en fonction de certains événements déclencheurs. Certains événements tels que le non-respect d'un ratio de fonds propres prédéterminé ou la décision d'une autorité de réglementation peuvent se traduire par une perte de valeur partielle ou totale, ou encore par une conversion en actions de la société émettrice dont la valeur peut déjà avoir baissé.
- Les investissements du Fonds peuvent se faire dans des devises autres que l'USD. La valeur d'un investissement est susceptible de fluctuer du fait des taux de change entre les devises ou d'éventuelles réglementations sur le contrôle des changes. Veuillez consulter la section du Prospectus intitulée Considérations et risques d'investissement spéciaux qui contient l'intégralité des détails sur le sujet.

## Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourriez payer moins de frais ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

### Frais prélevés sur le Fonds sur une année

Frais courants	0,76%
----------------	-------

### Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques

Commission de performance	AUCUNE
---------------------------	--------

## Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Les frais courants reposent sur les dépenses de l'exercice clôturé fin Mars 2019 et ce chiffre peut changer d'une année sur l'autre. Il exclut:

- Les frais de transaction en portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée/ de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.
- Si aucuns frais d'entrée ne sont normalement prélevés en cas de conversion, le Gestionnaire peut les imposer à sa discrétion. Notamment, si plus de quatre conversions sont effectuées pendant une période de douze mois, le Gestionnaire peut soumettre toute conversion ultérieure réalisée pendant la période de douze mois suivante à une commission de service.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section Frais et commissions du Prospectus, qui est disponible conformément à ce qui suit.

Date de lancement des Fonds : 02/05/2017.

Date de lancement de la catégorie d'actions/de parts : 08/07/2019.

## Informations pratiques

- Le Trustee est BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited.
- Le Prospectus, le Supplément et les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès de BNY Mellon Fund Services (Irlande) DAC (l'Agent Administratif), One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, D01 E4X0, Irlande.
- La dernière Valeur de l'Actif Net par Part sera notifiée à Euronext Dublin immédiatement après calcul et sera disponible sur [www.principalglobal.com](http://www.principalglobal.com). Les prix des opérations en bourse sont également disponibles auprès de l'Agent Administratif.
- La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base d'une éventuelle déclaration figurant dans le présent document qui serait de nature à induire en erreur, inexacte ou incompatible avec les parties correspondantes du Prospectus du Trust.
- Le Trust est un fonds commun de placement de type « unit trust » ayant une structure faitière composée de différents compartiments avec une responsabilité ségréguée entre ses compartiments. Cela signifie que les investisseurs n'ont aucun droit sur les actifs d'un compartiment dans lequel ils ne possèdent pas de parts.
- Ce document décrit les classes d'actions du compartiment, le Prospectus du Trust et des rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de la structure faitière. Des Suppléments sont préparés pour chaque compartiment.
- Chaque Jour de Transaction, les détenteurs peuvent échanger leurs parts contre des parts d'une autre classe d'actions du compartiment ou contre des parts d'un autre compartiment du Trust, sous réserve des Conditions énoncées dans le Prospectus à la section intitulée « Conversion des Parts ». Veuillez noter que la législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.
- Des informations plus spécifiques sur le compartiment sont disponibles dans le Prospectus et le Supplément. Des informations sur les classes spécifiques disponibles à la vente dans votre pays ou lieu de résidence particulier sont disponibles auprès du Distributeur, Principal Global Investors (Europe) Limited.
- Des informations détaillées sur la politique de rémunération du Gestionnaire, comprenant, entre autres, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, comprenant la composition du comité de rémunération, dans la mesure où il en existe un, est disponible sur le site Internet suivant : [www.principalglobal.com](http://www.principalglobal.com).
- Une copie de la politique de rémunération peut être obtenue gratuitement sur demande auprès du Gestionnaire.